EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le cinq juin deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 29/05/2008
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27
PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Jean-Claude BATAILLON, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Elodie MARTIN, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSEE : Monique REIX – BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2008 – 081 : ACQUISITION DU VEHICULE DU SPANC – REALISATION D'UN EMPRUNT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT
Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt afin financer l'acquisition du véhicule du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Compte tenu de la demande du montant de l'acquisition, différents organismes bancaires ont fait des offres pour la réalisation d'un emprunt de 205 000 € à tirage unique. Monsieur le Président donne lecture des offres reçues.

Le Conseil Communautaire après avoir pris connaissance de l'offre établie par Dexia Crédit Local, agissant tant pour lui-même que le cas échéant pour sa filiale Dexia MA, société régie par les articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code Monétaire et financier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide :

ARTICLE 1 : Principales caractéristiques du prêt
La Communauté de Communes de Noblat contracte, auprès de Dexia Crédit Local, un prêt à taux fixe, d'un montant de 6 900 EUR dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nombre d'échéances de remboursement : 3	Périodicité des échéances : annuelle
1ère échéance : 01/08/2008	Condition de remboursement anticipé : indemnité actuarielle
Taux fixe : 4,95 %	Commissions engagement flat : remises

Le profil d'amortissement du prêt résultant du versement des fonds le 16/06/2008 et du paiement de la première échéance génère une charge budgétaire annuelle équivalente à celle d'un prêt au taux de 2,68 % de même montant avec une première échéance 12 mois après le versement des fonds, les échéances suivantes étant positionnées dans les deux cas à intervalles réguliers de 12 mois.

ARTICLE 2 : Etendue des pouvoirs du signataire
Monsieur le Président est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procédé ultérieurement, sans autre délibération et à son initiatives, le cas échéant et si le contrat le prévoit, aux opérations suivantes :

- ✓ Des droits de tirage échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement et/ou de consolidation par mise en place de tranches d'amortissement,
- ✓ La faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index ou le taux relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- ✓ La possibilité de réduire ou d'allonger la durée du prêt,
- ✓ La faculté de modifier la périodicité et le profil d'amortissement

Monsieur le Président reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 06 juin 2008

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT
SAINT LEONARD DE NOBLAT
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Imprimer

Objet de l'acte :	ACQUISITION DU VEHICULE DU SPANC - REALISATION D'EMPRUNT
Date de transmission de l'acte :	10/06/2008
Date de réception de l'accusé de réception :	10/06/2008
Numéro de l'acte :	2008-081 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	087-248719361-20080605-2008-081-DE
Date de décision :	05/06/2008
Acte transmis par :	Jean-Claude LEBLOIS
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	7. Finances locales 7.3. Emprunts